

Paris, le 4 mai 2009



COMMUNIQUE DE PRESSE

Section européennes, CECRL, ECVT, le SNETAA reçu en audience.

Reçu jeudi dernier au ministère, le Snetaa a dénoncé d'importants dysfonctionnements dans la mise en oeuvre de cadres européens tels que les sections européennes ou le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le conseiller diplomatique du ministre ainsi que la conseillère technique à l'enseignement technique et aux relations aux entreprises se sont montrés vivement intéressés et ont rappelé l'importance et l'attachement du ministre aux dossiers européens. Conscients de l'investissement énorme des collègues de lycées professionnels, ils ont annoncé un meilleur cadrage ainsi que la valorisation du travail fourni. Le Snetaa fera suivre tous les dossiers problématiques : n'hésitez pas à nous contacter !

Le Snetaa a aussi porté les vives inquiétudes de l'organisation quant au système de crédits européens pour l'enseignement professionnel (ECVET). Le ministère nous a confié que la France, porteuse du projet, attendait un consensus européen qui doit être trouvé pour 2012. Le Snetaa maintient toute son attention sur le sujet.

Contact : M^{me} Arjorie ALEXANDRE
Conseillère snetaa
06 62 95 88 82
alexandre.m arjorie@ yahoo.fr

sreetaanati@aol.com
www.sreeta.org